



## Vices soi-disant cachés sur moto

Par **virgean\_old**, le **26/11/2007** à **12:01**

Bonjour,

J' ai vendu ma moto il y a 8 mois 1/2. L' acheteur l' a ramener dernièrement au garage car elle ne démarrait plus. Ils ont découvert que cette moto avait subi un gros choc avant (enfoncement du cadre, fêlures, soudures meulées, pièce en alu rapportée sur le cadre, kilométrage inférieur à ce qu'elle devrait avoir car soupapes moteur mortes). La moto avait environ 5000 kms au compteur quand je l'ai acheté. Elle avait 17000 Kms lorsque je l'ai vendu. Je ne roulais que très rarement avec cette moto, d' où le peu de kilomètre effectué en 8 ans (je l'ai acheté le 30/09.98 et revendu le 08/04/2007). Je peux prouver par mon assureur que je n'ai pas eu d' accident avec cette moto. Lors de ma discussion avec cet acheteur, je lui avait dit que cette moto avait fait du circuit avec l'ancien propriétaire et que c'était tout ce que je savais. Je n'avais eu aucun papier me donnant des renseignements précis sur cette moto. J' ai acheté cette moto moi-même le 30/09/98 dans un garage (facture à l' appui). J'ai remis le 8 avril 2007 toutes les factures d'entretien à l'acheteur de ma moto. Il savait donc tout ce que j'avais fait faire en entretien dessus. De plus ils étaient 2 à avoir été essayer la moto, chacun leur tour. Ils l'ont regardé sous "toutes ses coutures ". J' habite dans le finistère (département 29), ils sont repartis dans le département 44 en roulant avec cette moto. Aujourd'hui, l' acheteur me dit que cette moto est à l'état épave. Je ne comprends. J'ai été le plus honnête possible avec lui, j'ai ma conscience tranquille. Que puis-je faire ? Que peut-il exiger de moi ? Il veut faire expertiser la moto à mes frais. Ne doit-il pas le faire à ces frais ? Je ne peux plus à l'heure actuelle lui rembourser la moto, je suis en surendettement et je n'ai plus cette l'argent de cette vente. Je suis vraiment contrarié avec cette histoire. Je vous remercie très sincèrement pour la rapidité de votre réponse. Amicalement  
virgean